Communauté De Communes Des Savanes

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 25 JANVER 2012

DELIBERATION N° 01/2012/CCDS RELATIF AU REMPLACEMENT D'UN CONSEILLER COMMUNAUTAIRE DEMISSIONNAIRE

L'an deux mil douze et le vingt-cinq janvier 2012 à dix huit heures, le Conseil communautaire convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en salle des délibérations de la mairie de Kourou, sous la présidence de M. Jean-Claude MADELEINE

Présents :
M. MADELEINE Jean-Claude, Président
MM. RINGUET Charles, PUTCHA Robert, LAZZAROTTO William, MAGLOIRE Adelson, MANGAL Daniel, APOUYOU Bruno, RINGUET Conrad, HORTH René-Serge, BRIAIS Jocelyn, MICHEL Alain
Mmes Annick LEVEILLE, Cornélie SELLALIE Epse BOIS-BLANC, NADEAU Nadège, CARISTAN Lydie, Karine ZULEMARO **(Titulaires)**
M. LUCE Georges, Mme TIJUS MAC LOREN Nadia **(Suppléants)**
Conseillers communautaires formant la majorité des membres en exercice

Titulaires absents :
MM. GABRIEL Jean-Christian, TORVIC Jean-Marie, Mmes CLET-COURAT France (excusée), CAMON Françoise

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu l'arrêté de Monsieur le Préfet de Guyane du 23 novembre 2010 portant création de la CCDS ;

Vu les statuts de la Communauté de Communes des Savanes ;

Vu la délibération du Conseil municipal de la commune de Saint-Elie du 21 décembre 2011 ;

Entendu le rapport de Jean-Claude MADELEINE, Président, indiquant que suite à la démission d'un conseiller communautaire titulaire, la commune de Saint-Elie a désigné : - Monsieur Alain MICHEL – Titulaire

Sur proposition de Monsieur le Président,

Après en avoir délibéré,

ARTICLE 1. PREND ACTE de la modification de la composition du Conseil communautaire.

ARTICLE 2. PRECISE que M. Alain MICHEL, nouvel élu se substitue au Conseiller démissionnaire dans la Commission d'Appel d'Offres.

ARTICLE 3. AUTORISE le Président à signer tous les actes afférents à cette affaire.

Vote

- Conseillers en exercice : 20
- Conseillers présents : 18
- Pour : 17
- Contre : 00
- Abstention(s): 01

Fait et délibéré à Kourou en séance publique le 25 janvier 2012
Pour extrait et certifié conforme

Le Président

Jean-Claude MADELEINE

Communauté de Communes des Savanes R.F.

PREFECTURE DE LA GUYANE
BUREAU DU COURRIER
30 JAN. 2012
ARRIVÉE
Transmis A.....